

PARASECT GREENSOLV - Gamme insecticide

INSECTICIDE CONCENTRÉ À BASE DE SOLVANT ÉCOLOGIQUE



- **Formule concentrée émulsionnable à base de Perméthrine.**
- **Le complexe solvant/émulgateur est à base 100% végétale et biodégradable, sans COV et ininflammable.**
- **Agit par contact et par ingestion sur un très large spectre d'insectes volants, rampants et acariens*.**
- **Rémanence testée de 3 mois.**
- **Economique : s'utilise dilué à 5%.**
- **N° d'inventaire au Ministère de l'environnement : 45489.**
- **Thermonébulisable.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, ambré, solvanté.
- Stable à température ambiante ou haute température et à la lumière.
- Point d'éclair (vase clos) : 180°C.
- Forme une émulsion blanche, une fois dilué.
- Densité à 20°C : 0,89 ± 0,02.
- Composition à base de solvant et émulgateur 100% végétale et biodégradable (Norme OCDE 301F) et de Perméthrine (100 g/l).
- **PARASECT GREENSOLV** est acaricide et insecticide (biocide utilisé pour l'usage PT 18).
- * **PARASECT GREENSOLV** a été testé sur : blattes, cafards, guêpes, frelons, fourmis, araignées, mouches, moustiques, puces, punaises de lit, mites, poux, ténébrions...
- Règlement biocide UE N° 528/2012 : les substances actives utilisées dans la formulation sont inscrites à l'article 95.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Sensibilisant pour la peau. Porter des gants.
- Pulvérisable sur les parois en présence des animaux.
- Les mangeoires et abreuvoirs traités doivent être rincés à l'eau.

- Conserver le produit dans son emballage d'origine.
- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.
- Dangereux : respecter les précautions et doses d'emploi.
- Eviter de rejeter l'emballage dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées).
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

MODE D'EMPLOI :

- **Par pulvérisation** : diluer 250 ml de **PARASECT GREENSOLV** dans 5 litres d'eau pour traiter 100 m².
- En **thermonébulisation (Pulsfog ou matériel adapté)** ou en **nébulisation à froid** diluer 500 ml de **PARASECT GREENSOLV** dans 10 litres d'eau pour traiter 10 000 m³.

APPLICATIONS :

- **PARASECT GREENSOLV** est efficace contre les insectes volants, rampants, acariens.
- **PARASECT GREENSOLV** a été spécifiquement testé en élevage sur mouches, ténébrions et poux rouges, avec une rémanence de 3 mois.